



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 49057

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué aux relations du travail quelle est l'utilité du conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale créé par décret du 7 avril 2000 par le précédent gouvernement. Chargé d'établir des rapports dans le domaine de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale, voire des rapports particuliers relatifs à des thèmes entrant dans son domaine de compétence, il fait manifestement double emploi avec les ministères, les assemblées parlementaires et leurs commissions compétentes, le conseil économique et social et d'autres structures administratives (La Lettre politique et parlementaire - n° 1086 - 6 septembre 2004).

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49057

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : relations du travail

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2004, page 8081